

Paris, le 20 juin 2017

Madame, Monsieur,

L'Assemblée nationale souhaite participer au développement de la recherche universitaire relative à l'histoire ou au droit parlementaires français depuis la Révolution.

À cette fin, elle attribue chaque année une allocation de recherche à un étudiant âgé de moins de 30 ans au 1<sup>er</sup> janvier de l'année de candidature commençant ou ayant commencé une thèse sur un sujet relatif à l'histoire du Parlement, à son fonctionnement ou à sa place dans les institutions.

Le montant de l'allocation de recherche de l'Assemblée nationale est aligné sur celui de la rémunération du doctorant contractuel du ministère de l'Education nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (soit actuellement un montant brut mensuel de 1 758 euros).

La recherche devra être réalisée en France dans l'École doctorale de l'Université de rattachement. L'allocataire sera soumis aux règles régissant le statut des doctorants contractuels, le service de la Bibliothèque et des Archives de l'Assemblée nationale (division des Archives) apportant son soutien aux travaux du chercheur.

Un nouveau concours d'attribution de cette allocation de recherche aura lieu cette année. Les candidatures devront parvenir à l'Assemblée nationale le vendredi 27 octobre 2017, au plus tard.

Je vous serais donc reconnaissant de bien vouloir diffuser l'information relative à l'allocation de recherche de l'Assemblée nationale pour 2017 auprès de toutes les personnes intéressées au sein de votre établissement, en particulier auprès des professeurs de droit, d'histoire, de science politique ou de sociologie, de sorte que les étudiants préparant une thèse sur l'histoire ou le droit parlementaires puissent solliciter le bénéfice de cette allocation.

Vous trouverez en pièce jointe *deux affiches destinées à l'information des professeurs et des étudiants.* → *affichage bureau de l'ED (ODG, 401)*

En vous remerciant par avance de votre aide, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.



Bertrand Marcincal  
Chef de la division